

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Les vieilles histoires de chez nous

La vie infortunée DU Duc de Gengoult

CECI n'est pas un conte à la manière de ces fabliaux médiévaux où le sel gaulois s'allie si heureusement aux choses de gouvernement ou des religions et dont certaines revues de théâtre actuelles sont encore et parfois des réminiscences ou des foyonnages savoureux.

C'est un point d'histoire régionale et donc de réalité positive qui n'est pas sans intérêt — je n'ose dire sans enseignement.

Il est certainement peu de gens qui connaissent certains détails piquants de la vie infortunée du duc de Gengoult... devenu Saint à la suite de débâcles conjuguées. On peut même ajouter que les aventures qui ont marqué la carrière de ce chevalier d'autrefois sont inédites, en ce sens que la Presse ne les a jamais relatées. Et cependant elles en valent la peine.

Saviez-vous qu'il existait une « Confrérie des maris trompés » placée à Montreuil-sur-Mer (Ville Basse), Abbeville, Cambrai, Toul, Maëstricht, Valenciennes, Lezennes, Planque, Wierwau-Bois, etc., sous le vocable du ci-devant Saint Gengoult ? Certes, si ladite confrérie n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, mais un souvenir... vivace, c'est que sans doute la fidélité conjugale fleurit maintenant et respirent sous nos cieux, impolluée, immaculée... (A moins que suivant l'exemple du héros de la « Tendresse », d'Henri Bataille, les maris trompés ne se soient résignés au rôle de « martyrs par persuasion »...)

En tous cas, des vœux curés — les jeunes étant toujours trop éblouis par la mariée pour penser à cela — n'en continuent pas moins à appeler sur les jeunes époux, au jour de leurs noces, la protection et les multiples bénédictions du brave Gengoult. Précaution supplémentaire ? Si ça vous chaut, Archaisez obstination ? C'est plutôt mon avis.



Gengoult, Gengoult, Gendalphe et encore Gendalphe (en patois picard) appartenait à une race illustre du pays de Langres et fut l'un des chefs les plus remarquables des troupes de Pépin le Bref. Il guerroya notamment contre les Frisons, dans les Flandres...

Mais nous retiendrons surtout de sa vie l'histoire de ses malheurs domestiques et certaine anecdote particulièrement suggestive.

C'est que si Gengoult est invoqué pour la bonne union des ménages (1) c'est parce qu'il fut assassiné par l'ami de Ganée, sa femme. Un historien du 16^e siècle, Ribadeniera, relate cette fin tragique, raconte d'abord ainsi la singulière épreuve de l'eau que le duc fit subir à Ganée.

Or donc, ayant appris que son épouse le trompait copieusement, ce seigneur « débâta de la faire mourir ». Toutefois il adouça qu'il serait plus raisonnable et sage de remettre tout à la divine justice. Etant près d'une fontaine, il dit à sa femme : « que si estoit ainsi qu'elle ne fust telle qu'on la renommait, qu'il la priât de retoucher sa manche, et à main nue prendre une pierre qui estoit au bas de la fontaine, et que si elle la prenoit sans douleur, qu'il ne l'eslimerait autre que femme de bien. Et comme la pailleur ne craignoit point le jugement de Dieu, elle mist inconsciemment sa main en la fontaine, mais elle eut tout le bras brûlé ».

Une telle « merveille » n'amena point Ganée au repentir. Gengoult se déclara à s'éloigner d'elle et se retira dans une sorte de cloître.

Mais l'épouse infidèle, avide de s'assurer une complète liberté, fit engager le duc dans la nuit du 11 mai 760, par des assassins que son amant avait soudoyés.

Evidemment, la voix populaire ne tarda pas à décerner à Gengoult la palme du martyr, d'autant plus que, du fond de sa tombe, il se mit à faire des « miracles » en séries. On en profita pour créer un lieu de pèlerinage de plus, et les hostelleries de Varennes firent de bonnes affaires.

Ganée ne put voir sans dépit cette grande affluente ; le bruit des prodiges accomplis par feu son mari l'irritait bien plus que la condamnation à une forte amende, peine qui à cette époque était le châtiment des assassins. Elle affecta de tourner en dérision des pèlerins et à quel'un qui lui rapportait un des miracles de Gengoult, elle dit : « Tout cela ne vaut pas un... pet... de mon... derrière ! » (Textuel !). Mais, ô miracle à la partie de ce moment — (le latin dans ces mots barre l'honnêteté et l'historien s'en est servi pour dire ce qui suit) — « Tout-est-pretuit-ventes, quel-que-pretuit-ventes » : Chaque parole qu'elle prononça, fut marquée d'un bruit qui s'exhalait de son manseau... bruit sonore, semblable parfois à... un gémissement d'orgue ou aux plaintes morantes de la brève qui soupire dans les bois...

Ganée fut si troublée et si humiliée, ajoints un commentateur, qu'elle dut fuir le monde et se retirer, elle aussi, dans un cloître...

A la suite de cette vengeance majestueuse d'un époux trahi, fut composée, d'une ironie savoureuse, fut composée. On y dit notamment que « Meurt in inferno », et l'on conseille d'« user de la cornemuse » pour chasser les hauts faits de Gengoult.

Dans notre région, des statues ont été élevées à son égard vindicatif et canonic. A Flennes (Pas-de-Calais) une statue équestre de

L'étrange affaire de ligne aérienne

C'est M. Poincaré qui en a saisi le Parquet de la Seine

Nous avons relaté l'enquête menée dans le Nord par la Justice, relativement aux sollicitations dont avaient été l'objet de gros capitalistes de notre région pour l'établissement d'une nouvelle ligne aérienne.

On sait que cette enquête a été ouverte sur les ordres du Parquet de la Seine et que l'on croyait qu'il s'agissait d'un affaire d'escroquerie.

Or, nous avons dit, après enquête, qu'il ne semblait pas que ce soit là le motif de l'intervention de la Justice attendu qu'on ne trouvait pas trace de versements effectués dans le Nord.

De quoi s'agissait-il, alors ?

Voici les explications que nous avons recueillies à Paris :

« Il s'agit d'une instruction déjà ancienne confiée à M. Deligne, juge d'instruction, actuellement en vacances.

« Le maréchal Lyautey avait prévenu M. Poincaré, président du Conseil, que certaines personnes, dont un aviateur, sollicitaient des capitalistes, pour l'établissement d'une nouvelle ligne aérienne qui, disaient-elles, était patronnée par le président du Conseil. A l'appui de leurs dires, elles produisaient un Livre d'Or, à la huitième page duquel se trouvait une formule approuvée écrite de la main de M. Poincaré : « Je m'intéresse à votre entreprise... ».

« M. Poincaré n'ayant rien donné de semblable du moins pour un tel but, saisit le Parquet, dont la section financière ouvrit une enquête officieuse.

« M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, entendit divers témoins, dont l'aviateur en question et des commissions rogatoires furent envoyées en province.

« Actuellement, on s'efforce de savoir si le Livre d'Or en question ne fut pas l'objet d'un maquillage par l'introduction avant les autographes approuvés, dont celui de M. Poincaré, d'une page de garde qui leur aurait donné une toute autre signification que celle voulue par les auteurs, et cela dans le but d'influencer les tiers dont on sollicitait le concours.

« M. Beyle, du service de l'identification judiciaire, se livre actuellement à une expertise. L'enquête continue ».

LE REVEIL ILLUSTRÉ est paru.

Il publie de nombreuses et intéressantes CHRONIQUES DOCUMENTAIRES, de MAGNIFIQUES ROMANS, le PETIT COURRIER DE SES LECTRICES, etc...

Un tremblement de terre a fait de nombreuses victimes en Palestine

Une secousse sismique, qui a duré quatre secondes, a été ressentie lundi, à Jérusalem, à 15 h. 7. D'après des rapports officiels, le tremblement de terre s'est étendu jusqu'en Palestine et en Transjordanie. Dans le district de Jérusalem, il y aurait vingt-six personnes tuées et trente blessées. A Jérusalem même, il n'y a eu qu'une personne tuée et douze blessées, mais de nombreuses maisons ont été endommagées, y compris le bureau des postes. Le sismographe de Tel-Aviv a enregistré que les secousses se déplaçaient dans la direction Nord-Sud. L'intérieur du palais du gouvernement a été sérieusement endommagé. Un domestique a été tué. Les appartements de lord Plumer ont été détruits. L'Université juive a été aussi très endommagée. Les murs sont lézardés et le toit du laboratoire s'est effondré. On annonce d'Arabon que la localité d'Es Sal a été très affectée par le séisme.

Gengoult... du temps de Charles VI existe toujours. Le cheval est énorme ; le cavalier... ne manque pas de caractère. Dans deux églises d'Abbeville, siège de la fameuse « Confrérie des maris trompés », se trouvent deux groupes massifs, l'un en pierre, l'autre en bois. Ganée y est représenté mettant la main dans une fontaine d'où jaillissent des flammes ; le duc, son mari, ressemble à un seigneur... de l'époque de François I^{er}. A Montreuil-sur-Mer (Ville Basse) la statuette de Gengoult est le portrait d'un cavalier de Louis XIII. A Berny en Ponthieu, on voit le Saint en costume de ville, du commencement du règne de Louis XIV. Et enfin... Le Grand Saint Gengoult, dont l'effigie équestre ornait, il y a quelques années encore, la porte d'un cabaret, à Montreuil-sur-Mer ; le pauvre duc coiffé d'un tricorne et brandissant un drapeau tricolore, représentait assez fidèlement un cavalier du 1^{er} Empire...

La conclusion qu'on pourrait tirer de cette extraordinaire diversité sculpturale est qu'un album des statues de ce ci-devant Saint de l'an 700... permettrait de reconstituer le costume militaire des gentilshommes du XIV^e siècle à nos jours... Hubert FOURRIER.

La Chambre a voté la réforme électorale par 320 voix contre 234

Le nombre des députés est fixé à 611, élus au scrutin d'arrondissement à deux tours

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La Chambre a voté, dans la nuit de lundi à mardi, la loi électorale présentée par la Commission du Suffrage universel de la Chambre. En voici les principales dispositions :

Les députés sont élus au scrutin national à deux tours.

Le nombre des députés est fixé à 611, les calculs de base pour établir les circonscriptions électorales étant déterminés d'après le chiffre de la population totale.

Pour être élu au premier tour de scrutin, un candidat devra réunir :

1^o La majorité absolue des suffrages exprimés ;

2^o Un nombre de suffrages égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

Au deuxième tour, la majorité relative suffit, et en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Le second tour de scrutin aura lieu le dimanche qui suit le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

En cas de vacances par décès, démission ou autrement, l'élection devra être faite dans un délai de trois mois.

Le projet de loi fixe les conditions dans lesquelles se feront, sous enveloppe officielle, l'envoi aux électeurs de deux bulletins de vote et, s'il y a lieu, d'une circulaire.

En outre, des bulletins de vote seront mis à la disposition des électeurs dans tous les bureaux de vote.

En cas de ballottage, les candidatures nouvelles ne pourront être faites que jusqu'au mercredi minuit qui suit le premier tour.

Une disposition accessoire au projet spécifie qu'à partir de la promulgation de la présente loi jusqu'au renouvellement de la Chambre des députés, il ne sera pas pourvu au remplacement des sièges vacants.

Comment la loi électorale fut votée

Voici dans quelles conditions s'est terminé le débat sur la réforme électorale qui s'est poursuivi lundi après-midi et toute la nuit, jusqu'à 5 heures du matin, pour arriver à l'adoption du projet.

On sait qu'un amendement Bouteiller, tendant à réduire l'indemnité parlementaire de 43.000 à 30.000 fr. fut discuté par 203 voix contre 203.

Le Président donna ensuite lecture du tableau des circonscriptions par ordre alphabétique.

Quelques députés déposèrent des amendements, qui furent repoussés et l'ensemble de l'article 2, c'est-à-dire le tableau qui fixe les nouvelles circonscriptions et le nombre des députés à 611 fut adopté.

Les articles 3, 4, 5 et 6 furent adoptés.

L'article 3, notamment, stipule que « Nul ne peut être élu au premier tour s'il n'a obtenu : 1^o la majorité des suffrages exprimés ; 2^o un nombre de suffrages égal au quart du nombre des électeurs inscrits ; au deuxième tour, la majorité relative suffit ; en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu ».

Au cours de la discussion sur cet article, M. REIBEL prononça un violent discours contre M. Poincaré, discours qui devint une véritable interpellation. Il fit ensuite le procès du cartel des gauches. Mais tout ceci n'eut d'autre effet que de provoquer un violent tumulte.

Un amendement de M. CAPUS, tendant à la suppression du second tour pour l'élection à 40 % des suffrages, fut repoussé à mains levées.

D'autres amendements déposés par MM. BAHILLET, ABOUT, GOY, furent adoptés.

Plusieurs députés parlèrent ensuite sur le projet et l'expliquèrent leur vote. M. Louis MADRELIN déclara notamment qu'il voterait contre l'ensemble.

« Le spectacle que donne cette Chambre, dit-il, ne fait que me confirmer dans mon hostilité au scrutin d'arrondissement. (Appl. à droite, bruit à gauche).

« Nous voterons avec d'autant plus de décision contre l'ensemble du projet, que vous l'avez aggravé en augmentant le nombre des députés, et en introduisant la population étrangère dans le total de la population.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Une Centenaire dans le Pas-de-Calais



M^{me} BLAREL-PRUVOST d'Ames, près d'Auchel (P.-de-C.), va avoir cent ans, puisqu'elle est née le 23 juillet 1827 dans cette commune où elle habite depuis sa naissance dans la maison de ses ancêtres, cultivateurs. M^{me} Blarel, qui vit en compagnie de son petit-fils, cultivateur également, jouit encore de toutes ses facultés et fait chaque jour sa promenade dans le village. Il y a deux ans, elle grimpa encore à l'échelle pour cueillir des cerises sur les arbres de son jardin.

Drame conjugal dans la Somme

Un mari trompé frappa sa femme à coups de hache

M. Philibert Boucher, 34 ans, marié en secondes noces avec Suzanne Loiseau, 22 ans, avait des doutes sur la fidélité de sa femme. Ayant simulé le classique voyage, le rentra, dans la nuit de dimanche à lundi, par le jardin. Son voisin, Clément Dumont, 42 ans, occupait sa place.

Le mari entra dans la chambre, après s'être armé d'une serpe et d'un couteau. Il s'attaqua d'abord à son rival, mais celui-ci réussit à lui échapper après un corps à corps. Sa femme tenta de fuir à son tour, mais elle fut escaladée la grille du jardin, que le mari avait fermée, et y demeura suspendue. Son mari la frappa alors à coups de serpe sur la tête jusqu'à ce qu'il la crût morte.

Les voisins, secourus au bruit, assistèrent au drame, mais n'intervinrent pas et, pendant une heure, le victime resta accrochée à la grille ; elle semblait s'effriter lentement.

Quand les gendarmes arrivèrent, ils lui portèrent enfin secours. Le mari, qui aurait tranquillement sa pipe, au milieu des voisins atterrés, se laissa arrêter sans résistance.

Mme Boucher n'était pas morte, malgré la gravité de ses blessures. Elle a été hospitalisée à Abbeville.

Le mari meurtrier a été laissé en liberté provisoire.

M. Doumergue a présidé la distribution de prix du concours général

M. Gaston Doumergue, Président de la République, a présidé, hier matin, la distribution des prix accordés aux lauréats du concours général des lycées et collèges à la Sorbonne.

Sur les gradins, une jeunesse enthousiaste applaudit, avec la même ardeur, les lauréats et les deux orateurs : M. Cresson, professeur au Lycée Henri-IV, qui a fait l'éloge de la philosophie, et le Ministre de l'Instruction publique.

Le Palmaris

Du palmaris nous extrayons les récompenses qui intéressent les élèves de la région.

Mathématiques. — Troisième, Gombert, lycée de Lille.

Philosophie. — (dissertation philosophique) : Quatrième accessit, Roger Jacques, né à Loos (Nord), lycée de Laon.

Composition française. — Troisième ex-æquo, Barheque, né à Lille (lycée Buffon) et Demonsant (lycée Buffon) ; 6^e accessit, Chauvet, pupille de la Nation, né à Desvres (Pas-de-Calais), lycée de Saint-Omer.

Version grecque. — Huitième accessit, Denery, né à Lille (lycée Henri-IV).

Version latine. — Cinquième accessit, Denery, né à Lille (lycée Henri-IV).

Histoire. — Troisième accessit, Denery, né à Lille le 24 février 1912 (lycée Henri-IV).

UNE PLAGE AU SIXIEME ETAGE



Voilà la terrasse d'un grand magasin de Paris où l'on voit le thé aux nombreux clients avides de grand air et de beau panorama et qui se présentent comme sur une plage.

De terribles orages des coups de foudre des inondations

12.000 lignes téléphoniques coupées à Paris

Deux orages se sont abattus hier sur Paris, à 13 heures d'abord, à 18 h. 15 ensuite. Le second surtout, a été d'une violence inouïable. La foudre est tombée sur divers quartiers et a fait une victime.

Des rues furent envahies ou submergées. Des caves inondées. Signaux que des maisons menacées ruisselaient. Le réseau téléphonique parisien fut, comme on le pense, sérieusement atteint et les communications téléphoniques furent partiellement interrompues.

Partout où les canaux Segur, Roquette et Vaugirard furent inondés.

Les pompiers se sont rendus à chacun des centres et ont immédiatement commencé l'épandage de l'eau qui noyait les câbles. Il est malheureusement à craindre que ces câbles ne puissent être remis en service avant des semaines, un certain nombre d'abonnés seront de ce fait privés de téléphone. Sûrement, l'accumulation de la pluie, les réparateurs ont été complètement noyés, les réparateurs également ; les uns et les autres sont inutilisables et 12.000 lignes sont coupées.

Dans les départements

Dans les départements, particulièrement dans la vallée du Beauvaisis, l'inondation devient inquiétante.

D'Evreux, on voit débiter l'Eure débordé ; de Moulins, que l'Allier grossit et que des propriétés riveraines sont submergées. La Vienne déborde à Châtelleraut et aussi à Limoges où les bas quartiers de la ville sont inondés.

La foudre est tombée sur le réseau de distribution électrique du village de Trévilars (Doubs) qui a été privé de lumière.

A l'étranger

A l'étranger les dépêches d'Agences signalent que la foudre a fait des victimes à Londres, que les faubourgs de l'Ouest et du Sud-Ouest de Berlin ont été inondés. Quant aux inondations de la Sarre, dont nous avons parlé, 145 cadavres ont été retrouvés, mais il reste de nombreux disparus. Enfin en Russie, à Loukolanov, où a sévi un fort ouragan, des dizaines d'hommes, des centaines d'habitants plusieurs points et une grande quantité de bétail ont été emportés par les eaux, dans la crue de la rivière de la Tech.

Les obsèques de M. Paul Dupuy ont eu lieu hier

Les obsèques de M. Paul Dupuy, sénateur, directeur du « Petit Parisien », ont eu lieu hier matin, en présence de nombreuses personnalités, à l'église de la Madeleine.

Les honneurs étaient rendus par un détachement d'infanterie avec drapeau et musique.

Assistaient à la cérémonie MM. Barthou, Fallières, Steeg ; le Président de la République et les ministres étaient représentés.

Dans le discours prononcé à cette occasion M. Chaumet, sénateur, a montré le noble exemple donné par la vie du défunt.

LA VIE QUI PASSE HARMONIES

NAQUERE, le parfum d'une femme était une façon d'exprimer sa personnalité.

On distinguait une femme de goût à l'adresse avec laquelle elle composait son mélange. Distinguée, elle n'employait que des odeurs discrètes que l'on ne percevait que dans son intimité. Des extraits violents révélaient, au contraire, celle qui cherchait à attirer l'attention et qui est sans réserve. Il y avait un code de l'élégance et de la volupté où l'on voyait que la peau des brunes exige tels parfums et que tels autres s'allient également à la chair des blondes. Tout le monde était content : les parfumées, leurs amis et les parfumeurs. Seuls, les maris, du moins ceux qui paient, faisaient la moue.

Les couturiers, les modistes et les fourreurs ont bouleversés ou cela. Chacun a ses parfums, créés spécialement pour sa maison.

Par exemple, une robe de crêpe georgienne pâle ou champagne nécessite un extrait à base d'orange ou d'ambré, un fourreau de laine vert appelle un dérivé du chypré et une mousseline de soie bois de rose ou « Opéra » incline de préférence à la violette, au jasmin, au lilas ou à l'œillet pourpre.

Mode charmante que ces subtils accords de tons et de nuances odeurs qui s'harmonisent en effet parfaitement... sauf avec les budgets conjugués. Car, soyez certain que madame trouvera là un prétexte prodigieux : « Chéri, offre-moi une robe bouton d'or pour user mon « ambré des sultanes » qui n'est pas tout à fait fini : ça lui trait si bien ! »

Et après tout, si les couturiers, les modistes et les fourreurs se mettent à adjoindre à leur commerce un rayon de parfumerie, on ne voit pas pourquoi ils ne lui annexeraient pas aussi, par exemple, un rayon de charcuterie de boucheries ou de primeurs. On verrait alors madame sortir de chez Joseph et Joseph avec un saucisson de Lyon sous prétexte que sa couleur se combine très bien avec la robe cyclamen qu'elle vient d'acheter, ou se faire emballer un faux-filet qui s'apparente délicieusement avec son tartare de bœuf ou servir dans ses bras une boîte de potage qui donne une excellente réplique à son manseau vert jade...

Sans compter que son éternel retard aurait une irréfutable excuse :

— Tu as encore passé trois heures chez ton couturier !

— Mais non, mon mignon, tu vois bien, je viens de la faire mon marché...

André PAGE.

Le XXI^{me} Tour de France cycliste

Geldhof enlève la dix-neuvième étape Pontarlier-Belfort. — Une course superbe de l'équipe Moineau-Magne. — Les « bleu-ciel » sont toujours leaders

(DE NOTRE ENVOI SPECIAL)

A chacun sa part du gâteau, il y a assez longtemps que le jour de dimanche est consacré à la « loutouille » Geldhof ce matin au départ. Et le coéquipier de Van Slambrouck a poussé comme un sourd, a dépassé ses coéquipiers et a enlevé superbement l'étape Pontarlier-Belfort. Tous ceux qui ont vu Geldhof dans la course d'hier, la bataille a été ardente et l'allure excessivement élevée puisque la moyenne a dépassé le 33 à l'heure, malgré les conditions très défavorables. Un de nos nouveaux assistés à une telle vitesse entre les équipes qui ont marché bien groupées, sauf celle de J.-B. Louvet, dont les hommes sont arrivés en trois tritons. Comme il fallait s'y attendre, l'étape de Pontarlier, très courte, a été menée à toute vitesse par nos favoris. Les grosses fatigues des Alpes, alors que nous les croyions presque « graggy », ils ont foncé à toutes pédales vers le but et nous ont fait assister à une formidable partie de manivelles. Ils n'ont pas pu le temps de regarder le pilonneur belge du Doubs, et ont foncé à un train très rapide sur Belfort, où on les attendait impatiemment d'ailleurs pour les féliciter comme ils le méritaient.

La course n'a pas eu d'histoire, étant donné sa courte distance et l'absence de côtes importantes. L'équipe de France, partie la première de Pontarlier, a roulé à une allure modérée et a été handicapée par suite du manque de points de repère ; par contre, les Alleux a pris un départ accéléré et bien que Moreau en ait tiré le départ, ils avaient cinq minutes d'avance sur France ; et ses coéquipiers. Le team de J.-B. Louvet parti le dernier également força également l'allure dès le début et à Voreux, sans temps de repos, les quelques secondes meilleur que celui des Alleux.

Les « bleu-ciel », à leur tour, ont paru pousser avec moins de conviction et d'allure que leurs concurrents et semblent récupérer des forces perdues pendant la nuit. Ils ont fait à nouveau une belle course d'équipe et ont tirés dans la mesure du possible, sans s'arrêter la « boue » pour une épave, personnelle, ou d'équipage de l'union.

Comme au début de l'épreuve, ils se réservent semblait-il en ce moment, pour donner le dernier coup de boutoir sur la fin de la randonnée. C'est ne l'acquiescer très sage de leur part !



GELDHOF, vainqueur de la 19^e étape

UN ASPECT IMPREU DU TOUR

Les coureurs gravissant le col du Galibier à pied, leur machine sur le dos



UN ASPECT IMPREU DU TOUR

Dans les autres « étapes par contre, comme à l'écart plus haut, on a donné à fond et on n'a pas ménagé ses efforts. Malgré l'orage qui a éclaté dès la « descente » de Moreau, et qui a gêné considérablement les coureurs, ceux-ci ont réussi à garder dans la nuit, contre la montre. Sur des routes raides par la pluie, les coureurs ont péda : de toutes leurs forces pour enlever la palme. Et celle après l'effort, aura dû se terminer par la victoire de l'équipe Alleux qui marcha superbement durant tout le parcours, mais qui fut victime de nombreuses orages ; Moineau-Magne notamment, arriva près de l'arrivée les forces épuisées. L'attente pendant ainsi le gain de l'étape qui leur paraissait assurée.

On enregistre d'ailleurs, au cours de cette étape, de nombreuses créations qui retardent tout bon nombre de concurrents.

En rendant hommage au courage malheureux de l'équipe française Alleux, ne croyez pas que le ventille passer sous silence la performance remarquable réalisée par le vainqueur de J.-B. Louvet-Geldhof. Le routier belge qui, sonnant hier des signes évidents de fatigue et dont les efforts étaient très laborieux, a fait une course magnifique aujourd'hui et mérite tout ses vifs éloges.

(LIRE LA SUITE EN JOURNÉE SPORTIVE)

EN CINQUIEME PAGE :

AUJOURD'HUI LA FEMME ITINANT LE TOIT

— Notre Causerie Illustrée sur T. S. F. : Une bagarre à deux places.